

Lutte contre les maladies fongiques impactant la qualité des semences de céréales

Evaluation de l'efficacité de produits chimique et de bio-contrôle

ORGANISME ET LIEUX DE STAGE :

Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS)

La FNAMS met au point les références techniques de multiplication des semences sur ses 7 stations expérimentales (www.fnams.fr).

RESPONSABLE ET CONTACT

Agathe JOFFRE (Ingénieur régional Centre)
Maison de l'Agriculture - 2701 Route d'Orléans - 18230 Saint Doulchard
Tél. : 02.48.23.04.83 – e-mail : agathe.joffre@fnams.fr

PROFIL RECHERCHÉ

BTS / DUT / Licence Pro, motivé par une activité de terrain
Capacité d'observation, autonomie de travail, esprit de synthèse et d'initiative
Profil technique, souhaitant s'orienter vers le métier de technicien d'expérimentation

DUREE

3 mois (20 avril – 20 juillet)

THEME DU STAGE

Dans le cadre de son activité technique, la FNAMS met en œuvre des essais sur la protection des cultures de céréales destinées à la production de semences. La problématique de ces cultures, en plus de rentabilité économique pour l'agriculteur, est de répondre à des normes de qualité (pureté, faculté germinative, état sanitaire). Plusieurs maladies fongiques peuvent entraîner le refus de lots de semences, à ce titre des essais sont mis en place sur la station de Bourges pour répondre aux problématiques des producteurs :

- **Carie du blé** : évaluation de l'efficacité de traitements de semences
- **Fusarioses** (Blé tendre / dur, Triticale) : évaluation de l'efficacité de produits de bio-contrôle

Encadré par le personnel du service technique de la FNAMS, le stagiaire participera :

- au suivi, aux observations et aux notations sur les essais de lutte contre les maladies fongiques sur céréales (carie et fusariose), à l'entretien et la récolte des essais
- la saisie et l'analyse des résultats de l'étude, en comparaison aux essais des années précédentes
- participera aux travaux d'expérimentation concernant les essais présents sur la station d'expérimentation (trèfles, épinard, lentille, pois, féverole, coriandre, etc...)

LIEU DE STAGE

Station d'expérimentation de Bourges (18)

CONDITIONS PRATIQUES

Indemnité mensuelle (environ 550 €) + indemnités logement (100€/mois env.) + tickets restaurant
Permis et véhicule personnel indispensables